Régie de l'assurance maladie Québec

Avis d'absence d'un médecin faisant partie d'un groupe de médecins qui a atteint sa cible

Lettre d'entente nº 393

1. Identification du médecin responsable du groupe

Prénom	Nom	Numéro du professionnel

2. Lieu du groupe de médecins

Numéro d'établissement	Nom

3. Identification du médecin du groupe visé par une absence

Prénom	Nom	Numéro du professionnel

Raison de l'absence

☐ Maternité ☐ Paternité ☐ Adoption ☐ Invalidité totale de plus de 13 semaines

IMPORTANT : S'il y a lieu, le médecin visé doit nous informer officiellement de son absence pour la mise à jour de son dossier.

4. Trimestre d'application

Cochez le trimestre pendant lequel le médecin concerné est absent et où votre groupe de médecins a atteint sa cible. Vous ne pouvez pas cocher un trimestre qui n'est pas terminé ou qui est dans le futur, puisque vous ne pouvez pas vérifier si votre groupe a atteint ou non sa cible pour ce trimestre.

☐ 1er juin au 31 août
☐ 1er septembre au 30 novembre
☐ 1er décembre au 28 février
☐ 1er mars au 31 mai

5. Signature du médecin responsable du groupe

En tant que médecin responsable du groupe, je confirme que le médecin identifié à la section 3 est réputé avoir atteint la cible du groupe pour le trimestre sélectionné à la section 4.

Signature _____ Date _____

Dans les **90 jours suivant la fin du trimestre** sélectionné à la section 4, transmettez-nous votre demande à registraire.docofficiels@ramq.gouv.qc.ca.

Directives

À quoi sert cette demande?

Le médecin responsable d'un groupe de médecins doit remplir ce formulaire lorsque les deux critères suivants sont remplis :

- son groupe de médecins a atteint sa cible pour un trimestre donné;
- un médecin de son groupe est en congé de maternité, de paternité, d'adoption ou d'invalidité totale de plus de 13 semaines;

Nous considérons alors que le médecin en congé est réputé avoir atteint la cible comme les autres médecins de son groupe. Cette information nous permettra de calculer de façon conforme le montant qui doit lui être versé pour son supplément au volume de patients inscrits.

Avant de remplir ce formulaire, en tant que médecin responsable du groupe, vous devez vérifier si votre groupe de médecins respecte l'offre médicale déterminée dans l'orchestrateur à l'aide du *Rapport de disponibilité GAP pour inscrits de groupe*.

Attention : Ce formulaire doit nous être transmis uniquement lorsqu'un groupe de médecins atteint sa cible pour un trimestre donné.

1. Identification du médecin responsable du groupe

Inscrivez votre prénom, votre nom et votre numéro de professionnel. Vous devez être le médecin responsable désigné de votre cabinet ou de votre GMF.

2. Lieu du groupe de médecins

Inscrivez le numéro et le nom de l'établissement (cabinet) où votre groupe de médecins a pris une entente afin d'inscrire collectivement un nombre de patients en attente au Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF).

3. Identification du médecin du groupe visé par une absence

Inscrivez le prénom, le nom et le numéro de professionnel du médecin du groupe qui ne peut pas facturer de services relativement à la mesure pour l'inscription de groupe, puisqu'il est en congé pour l'une des raisons suivantes :

- maternité;
- paternité;
- adoption;
- invalidité totale de plus de 13 semaines.

Cochez également la case correspondant à la raison de son absence.

Note : Veuillez remplir un formulaire par médecin visé par une absence.

4. Trimestre d'application

Cochez la case correspondant au trimestre où le médecin absent n'a pas été en mesure de facturer le forfait trimestriel alors que votre groupe de médecins a atteint sa cible.

Aucun avis ne peut être accepté pour un trimestre dans le futur.

5. Signature du médecin responsable du groupe

Signez et datez ce formulaire afin de confirmer que le médecin identifié à la section 3 est réputé avoir atteint la cible du groupe pour le trimestre sélectionné à la section 4.